

# Landerneau

## Agenda 21.

### Sur le net du 1<sup>er</sup> au 14 septembre

Toujours en phase de diagnostic, l'Agenda 21 de la ville se poursuit. Afin de donner la possibilité aux Landernéens de réagir, le document sera en ligne sur le site Internet de la ville, à partir de lundi et jusqu'au 14 septembre.

Ces deux semaines de consultation sont destinées à ouvrir la discussion. « Les internautes pourront faire des commentaires sur l'ensemble de l'état des lieux ou sur un thème précis », précise le maire, Patrick Leclerc.

L'Agenda 21 est un projet qui débouchera sur des actions concrètes dans les domaines de l'environnement, social et économique.

Ces réactions seront restituées au comité de pilotage qui va lui-même évoluer. Actuellement

constitué d'élus, il va s'ouvrir à d'autres acteurs.

#### « De bonnes orientations »

« Tout est mis en œuvre pour trouver de bonnes orientations pour la ville », ajoute le maire. Parallèlement, la ville a un partenaire, en l'occurrence le CPIE de Gorré-Ménez, à Loperhet, qui a effectué 13 entretiens avec des structures et associations concernées, travaille avec le personnel de la ville et va former un groupe de citoyens.

Les Landernéens qui n'ont pas Internet pourront se connecter au cyberspace à la MPT ou à la médiathèque.

#### > Contact

Site de la ville :  
[www.ville-landerneau.fr](http://www.ville-landerneau.fr)